

CURSUS

de conseil en création
d'entreprise



Formation de conseil en création d'entreprise

VOS CONTACTS

Référent pédagogique :

Dorothée SABOT 01.45.18.61.54

Référent administratif & handicap :

Cibby TRAORE 01.41.79.89.63.

ressources.pros@bpifrance.fr

FORMATEURS

L'animation de ce cursus sera assurée par des formateurs intervenant habituellement pour le Centre de formation des professionnels l'entrepreneuriat de Bpifrance.

Tous ont une expérience en matière d'accompagnement des porteurs de projets et entrepreneurs ainsi que concernant la conception et l'animation de formations.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Autoévaluation formative à chaud par module à l'appui de cas pratiques, exercices et mises en situation
- Autoévaluation des acquis à froid
- Attestation de fin de formation
- Attestation de présence

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Salariés dans le cadre de la formation professionnelle continue : 6400,00 € net
- Autofinancement : 4900,00 € net

FINANCEMENT

La mobilisation du CPF via EDOF sera possible module par module à l'issue du processus de recrutement des candidats.

Pour faciliter vos futures démarches, le code CPF de la formation est le 237455.

Public

Ce cursus s'adresse :

- aux personnes destinées à informer et accompagner des porteurs de projet de création d'entreprise,
- aux conseillers exerçant ces missions souhaitant renforcer leur professionnalisme.

Prérequis

Accessible sur candidature, cette formation nécessite de justifier d'un niveau de formation équivalent à un Bac + 2 assorti d'une expérience professionnelle en lien avec la thématique de la formation.

Objectifs professionnels

Cette formation permet d'acquérir le corpus de connaissances et de compétences indispensables pour exercer les fonctions de conseiller en création d'entreprise.

A l'issue de ce cursus, les participants seront en capacité :

1. de mettre en place un cadre permettant la progression du futur créateur avec une posture et des techniques d'entretien appropriées
2. de qualifier l'état d'avancement du projet et d'identifier les besoins du créateur
3. de transmettre la méthodologie, les informations, les outils et ressources utiles pour la préparation d'un projet entrepreneurial dans ses différentes dimensions : économique, commerciale, financière, juridique...
4. de préparer le futur créateur à la présentation de son projet auprès de financeurs et de partenaires,
5. d'examiner le réalisme du projet
6. d'initier la mise en place d'outils de suivi et d'interpréter les informations collectées
7. de réaliser un diagnostic de la situation de la nouvelle entreprise et d'émettre des recommandations pour l'atteinte de ses objectifs
8. d'être référent et d'orienter le porteur de projet en fonction de ses besoins.

Candidature à la formation

La participation à cette formation nécessite de constituer un dossier de candidature envoyé sur simple demande à ressources.pros@bpifrance.fr lorsque le recrutement sera ouvert.

A réception du dossier et des pièces demandées, un accusé d'enregistrement de la candidature est transmis par mail. Seuls les dossiers complets seront étudiés.

L'instruction des dossiers et le choix des candidats sont effectués après clôture des candidatures sur la base des critères suivants :

- Validation des prérequis,
- Note explicitant les acquis professionnels, les motivations pour la formation envisagée, et le projet professionnel
- Complémentarités des profils au niveau de la composition du groupe.

Equivalences et poursuites de parcours

Aucune équivalence ou passerelle n'a été formalisée.

A titre d'exemple, les fonctions suivantes sont occupées par des professionnels ayant suivi cette formation : Conseiller Entreprises dans un service de développement économique de collectivité, Conseiller création d'entreprise dans diverses structures associatives, publiques ou privées, conseiller à l'emploi (insertion / orientation) , ...

Les formations suivantes peuvent être complémentaires à ce cursus : Master Accompagnement entrepreneurial (Université de Montpellier), Accompagnateur de Startups et de Projets d'Intrapreneuriat (Université Paris Dauphine), Mastère Spécialisé Accompagnateur d'entrepreneurs et de dirigeants de petites organisations (CNAM)

Dates prévisionnelles de la prochaine session

- Module 1 : du 07/06/2021 au 11/06/2021 (4,5 jours)
- Module 2 partie 1 : du 06/07/2021 au 09/07/2021 (4 jours)
- Module 2 partie 2 : du 07/09/2021 au 10/09/2021 (4 jours)
- Module 2 partie 3 : du 05/10/2021 au 08/10/2021 (4 jours)
- Module 3 : du 02/11/2021 au 05/11/2021 (4 jours)
- Module 4 : du 06/12/2021 au 10/12/2021 (4,5 jours)



Formation de conseil en création d'entreprise

VOS CONTACTS

Référent pédagogique :

Dorothée SABOT 01.45.18.61.54

Référent administratif & handicap :

Cibby TRAORE 01.41.79.89.63.

ressources.pros@bpifrance.fr

MÉTHODES ET SUPPORTS

- Exposé, échanges et témoignages
- Ateliers collectifs d'explicitation de l'expérience
- Mises en situation à partir d'exercices, cas pratiques et jeux de rôles
- Support stagiaire comportant des outils pratiques
- Accès à des ressources en ligne réservées aux conseillers pendant la durée de la formation
- Travaux applicatifs à réaliser en asynchrone

DURÉE

25,00 j (175:00 h) organisés en modules mensuels de 4 jours.

EFFECTIF

De 6 à 12 participants

LIEU

24 rue Drouot 75009 PARIS

Ce site est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Retours des précédentes sessions

- Création du cursus en 2017 avec 1 rythme d'une session annuelle
- Taux de complétion de la formation : 100 %
- Taux de satisfaction générale : 96 % des participants en 2019 étaient très satisfaits
- Taux de réussite des candidats au certificat de CCP CCE : 83,3 %

Contenu

Ouverture du cursus (0,5 jours)

Module 1 : j'accueille et j'informe les futurs entrepreneurs (4 jours)

- Les fondamentaux de l'accueil des créateurs
- Adapter sa posture et sa communication en fonction des créateurs

Module 2 : j'accompagne le montage des projets

Partie 1 : modèle économique (4 jours)

- La validation du modèle économique et la préparation du business-plan
- Utiliser la créativité avec les porteurs de projet & entrepreneurs

Partie 2 : montage commercial et financier (4 jours)

- Exploiter l'étude de marché pour définir la stratégie commerciale
- Élaborer le montage financier du projet

Partie 3 : montage juridique (4 jours)

- La validation préalable des aspects pouvant impacter la faisabilité du projet : capacité, cumul, réglementation
- Le choix de la forme juridique et des régimes fiscaux/sociaux

Module 3 : j'accompagne le lancement du projet (4 jours)

- Évaluer la viabilité d'un projet entrepreneurial
- Abandon du projet ou réorientation : quel rebond ?

Module 4 : j'accompagne le nouveau chef d'entreprise (4 jours)

- Les fondamentaux du suivi post-crétion
- Déployer des événements à destination de créateurs et d'entrepreneurs

Clôture du cursus (0,5 jours)

Le détail des modules thématique par thématique peut être consulté dans la catalogue, sachant que le cursus permet une approche pédagogique progressive avec des activités complémentaires. La présentation détaillée du cursus sera transmise avec le dossier de candidature lorsque le recrutement sera ouvert. La présentation détaillée de la précédente promotion peut être envoyée sur simple demande.

Accès au certificat de conseil en création d'entreprise

A l'issue d'une période de mise en pratique de 6 mois, cette formation permet d'accéder à la préparation du certificat de compétences professionnelles de conseil en création d'entreprise enregistré au Répertoire Spécifique de l'Agence France Compétences.

Le passage devant le jury de certification a lieu dans l'année qui suit la fin de la formation. Trois mentions de certification peuvent être attribuées par le jury : généraliste, référent, expert. Les modalités de certification sont détaillées dans le document [accessible au lien suivant](#).

La certification peut être présentée dans les 24 mois suivant l'achèvement du cursus présentiel (rythme annuel d'organisation du jury). Une validation partielle des composantes du certificat est possible et peut être complétée dans les 24 mois.

A noter : l'accès au certificat sera prochainement rendu possible avec dispense totale ou partielle de formation après un bilan de positionnement.

« Un balayage large du métier d'accompagnateur, un état d'esprit et un usage pertinent d'outils comme appui au savoir être » Christophe

« Niveau de satisfaction 11/10 - Le contenu était passionnant avec beaucoup de rythme et un déroulement bien pensé » Stéphanie